

Paris, le 06/01/2026

Avis aux porteurs de parts du FCP

OSTRUM CLIMATE AND SOCIAL IMPACT BOND

Parts	Codes ISIN
Part R (C)	FR0014007BJ8
Part I (C)	FR0014007BK6
Part SI (C)	FR0014007BL4
Part N (C)	FR0014007BG4
Part Q (C)	FR0014007BF6

Nous informons les porteurs du FCP « **OSTRUM CLIMATE AND SOCIAL IMPACT BOND** » (le « FCP ») des modifications suivantes apportées :

- **Création de la part R (D) (FR0014014AV1)**, tous souscripteurs
Montant minimum de souscription : Dix millièmes de part
Valeur liquidative d'origine : 100 euros
Frais de gestion financière : 0,90% TTC maximum
Frais de fonctionnement et autres services : 0,10% TTC maximum
Commission de souscription non acquise au FCP : 2% TTC maximum
Affectation des sommes distribuables : distribution
- **Précision au sein des priips** : les obligations High Yield sont limitées à 20% de l'actif net

Ces modifications entreront en vigueur le **4 février 2026**.

Les autres caractéristiques du FCP restent inchangées.

Les priips et le prospectus peuvent vous être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

Natixis Investment Managers International
43 avenue Pierre Mendès France - 75013 PARIS
E-mail : clientservicingAM@natixis.com

Ces documents sont également disponibles sur le site internet : www.im.natixis.com

